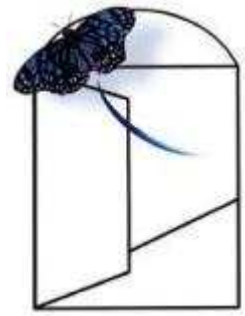


Maison d'accueil Saint Paul



■■■ Logement ■■■

Adresse

Rue Saint-Paul, 17
7000 Mons

Téléphone

065/ 34 80 94

Site Internet

Page sur le site de l'association des maisons d'accueil : [ici >>>](#)

Statut

Asbl

Coordination au sein du PCS

MARLIERE Patrick

E-mail : direction@maison-saint-paul.be

■■■ Nos missions ■■■

Objectifs spécifiques de l'asbl :

- Accueil d'urgence
- Accueil 24h/24 sur le site principal
- 3 sites d'accueil
- 3 sites de vie communautaires
- Guidance post-hébergement

Missions principales :

■ Hébergement

Trois maisons situées à Mons et Flénu permettent d'accueillir, héberger et accompagner 51 hommes adultes en grande difficulté sociale.

À la rue Saint-Paul à Mons, l'accueil est assuré **24h/24** pour toute personne en situation de détresse.

Les personnes sont hébergées en « pension complète » moyennant une participation financière mais aussi leur implication dans les tâches quotidiennes.

Outre la mise à disposition d'un toit, la qualité de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vise à susciter ou à restaurer chez chacun les raisons et les moyens de vivre de la société.

La durée de séjour est limitée et adaptée à chaque situation.

■ Assistance

Des **assistants sociaux** et des **éducateurs** aident les personnes hébergées à résoudre leurs problèmes les plus urgents et progressivement à restaurer durablement leur situation globale.

Leurs interventions varient donc selon chaque situation et s'opèrent en partenariat avec de nombreux intervenants extérieurs de manière à tisser, avec et autour du bénéficiaire, un réseau d'appuis dépassant le cadre de son hébergement dans la maison d'accueil.

Les principaux axes de travail sont :

- la régularisation administrative
- la situation financière
- la santé
- la gestion au quotidien
- la formation et le travail
- les liens sociaux et les loisirs
- *La guidance post- hébergement*

Les personnes qui quittent la maison pour s'installer peuvent continuer à bénéficier d'une guidance similaire le temps nécessaire à leur autonomie complète.

Certaines personnes très peu autonomes en auront besoin de manière permanente.

■ Réinsertion

Le séjour en maison d'accueil permet de « poser ses valises » un moment, de trouver quiétude, appui et lien dans une vie si souvent marquée par l'errance, l'isolement et la misère.

Il offre les repères et l'accompagnement qui ont trop souvent fait défaut et qui constituent les jalons d'une reconstruction personnelle qui dépasse la simple restauration de la situation sociale.

Chacun peut alors préparer l'avenir : louer un logement, apprendre à vivre avec ses petits moyens, renouer des liens sociaux et même espérer retrouver une activité.

■ **Public accueilli:** Hommes, nombre de place : 51